



Progression du vote intermittent et intérêt plus marqué pour la présidentielle

Les 3 900 000 électeurs du Grand Est se sont davantage abstenus de voter à l'ensemble des scrutins des élections présidentielles et législatives de 2017 que l'ensemble des Français, l'abstention étant revenue à son niveau historique de 2002. Ils sont par ailleurs les plus nombreux à n'avoir voté que pour les deux tours des présidentielles. Si le vote systématique a baissé pour l'ensemble des moins de 60 ans, dans la région comme en France, celui des jeunes de 25 à 29 ans a fortement diminué dans le Grand Est. L'abstention systématique des non-diplômés, plus forte, augmente davantage dans la région. Mis à part pour les agriculteurs, les cadres et les retraités, la participation intermittente devient majoritaire.

Dominique Kelhetter, Antoine Wallaert, Insee

Le Grand Est est, avec un taux d'abstention systématique de 14,0 % aux différents tours des élections présidentielles et législatives de 2017, la quatrième région la plus abstentionniste de France métropolitaine, au coude à coude avec le Centre-Val de Loire (*figure 1*). Ce taux reste néanmoins proche du niveau national de 13,4 %. Dans le même temps, la participation systématique à chaque tour est de 34,0 %, seuls les électeurs de Corse, de Provence-Alpes Côte d'Azur et d'Île-de-France se sont moins déplacés pour s'exprimer à l'ensemble des scrutins.

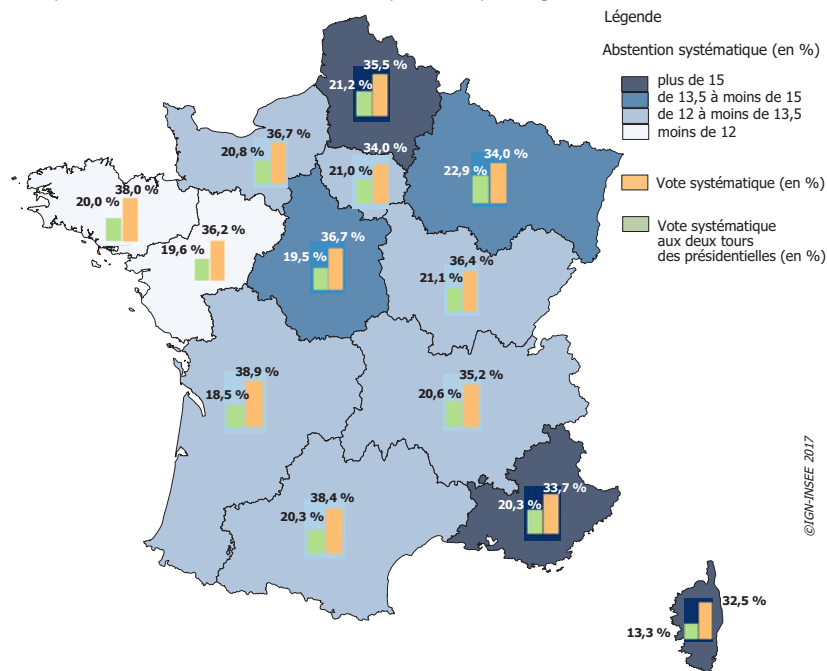
Marquant une certaine désaffection pour les législatives, les électeurs du Grand Est sont les plus nombreux à n'avoir participé qu'aux seuls deux tours de la présidentielle : 22,9 % des inscrits n'ont voté que pour cette élection contre 20,5 % en France. Par ailleurs, le taux d'inscription des Grands-Estois sur les listes électorales est très proche du niveau national (89,5 % contre 89,3 %).

L'abstention systématique revient au niveau historique de 2002

Le comportement électoral des Grands-Estois est assez similaire à celui des

1 Les électeurs du Grand Est se mobilisent pour les présidentielles

Participation électorale en France métropolitaine par région en 2017



Lecture : en 2017, 34,0 % des électeurs du Grand Est ont participé à tous les scrutins (vote systématique), 22,9 % n'ont voté que pour les deux tours des présidentielles. L'abstention systématique est de 14,0 %.

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale en 2017.

électeurs français dans leur ensemble (figure 2). La tendance à voter uniquement aux présidentielles est devenue plus forte dans le Grand Est en augmentant entre 2002 et 2017. Le comportement des électeurs de la région se rapproche du comportement de l'ensemble des électeurs de l'hexagone. La proportion d'électeurs ayant ainsi voté à tous les scrutins a fortement diminué par rapport aux élections précédentes : environ 10 points de moins qu'aux élections de 2002 et de 2012 et 15 points de moins qu'en 2007. Cette baisse de la participation systématique s'est plus faite au profit du vote intermittent que de l'abstention. Celle-ci est en hausse depuis 2007 et dépasse même le niveau historique de 2002, année où le taux d'abstention, notamment au 1^{er} tour, avait été particulièrement élevé.

Parmi les autres tendances, voter à tous les scrutins sauf au 2^e tour des législatives est la pratique la plus répandue. Dans la région, comme en France, 11,5 % des électeurs ont opté pour cette attitude. Suivent ceux qui votent à tous les scrutins sauf le 1^{er} tour des législatives (5,6 %), puis ceux qui ne votent qu'à un tour des présidentielles : le premier (4,4 %) ou le second (3,1 %).

Les jeunes de 25 à 29 ans deux fois moins nombreux à voter systématiquement dans le Grand Est

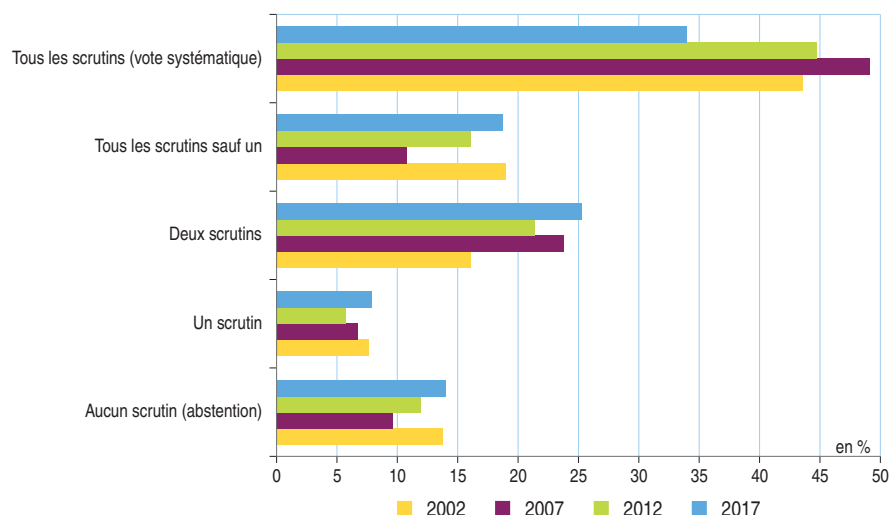
La part des votants systématiques a tendance à augmenter avec l'âge à l'exception des très jeunes et des plus âgés (figure 3). Les 18-24 ans, pour lesquels il s'agit souvent de la première élection, votent davantage systématiquement que les 25-29 ans. La participation systématique décline par contre pour les personnes âgées de 80 ans et plus, ce qui peut s'expliquer par des soucis de santé rendant l'accès au bureau de vote plus difficile ou un désintérêt croissant pour la politique avec l'âge.

La part de votants systématiques a diminué pour toutes les tranches d'âge depuis 2002. Elle s'est maintenue à un niveau relativement élevé chez les personnes de plus de 60 ans, diminuant de moins de 7 points. Pour les jeunes de 25 à 29 ans par contre, elle a chuté de 18 points, passant de 26 % en 2002 à 8 % en 2017. Cette baisse importante ne se retrouve pas au niveau national, où le taux de participation systématique de cette classe d'âge demeure deux fois plus élevé (17 %). Les Grands-Estois de 25 à 29 ans sont en revanche plus nombreux à voter par intermittence (69 % contre 59 %). Le vote intermittent a augmenté pour tous les inscrits, et particulièrement pour ceux âgés de 25 à 69 ans, dans la région comme en France.

L'abstention systématique est la plus forte chez les personnes âgées de 80 ans ou plus (32,4 %) et chez les plus jeunes (20,4 % des 18-24 ans et 23,3 % des 25-29 ans).

2 Le vote systématique en nette perte de vitesse en 2017

Participation électorale détaillée dans le Grand Est



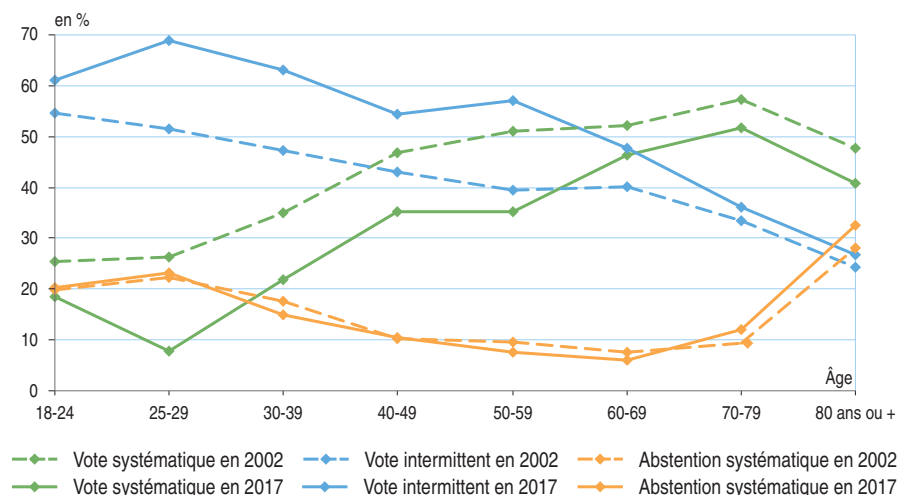
Lecture : en 2017, 19 % des électeurs ont voté à tous les scrutins sauf un, soit trois scrutins dans la majorité des cas, ou deux scrutins en cas d'élection dès le 1^{er} tour des législatives.

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

3 Depuis 2002, le vote intermittent s'est moins répandu chez les primo-votants et les seniors

Comportement électoral selon l'âge dans le Grand Est en 2017



Lecture : en 2002, 55 % des électeurs du Grand Est de 18 à 24 ans ont opté pour le vote intermittent..

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

Cependant, alors que la proportion de seniors totalement abstentionnistes a augmenté, celle des plus jeunes est comparable au niveau de 2002. Leur abstention complète est aujourd'hui proche de celle des Français de la même classe d'âge alors qu'elle était nettement supérieure lors des élections précédentes.

Déjà plus faible, le vote systématique des moins diplômés se dégrade encore

La part de votants systématiques augmente avec le niveau de diplôme (27 % pour les non-diplômés, 42 % pour les diplômés du supérieur). Si la tendance à voter systématiquement a diminué quel que soit le niveau

de diplôme (figure 4), elle a baissé moins fortement pour les détenteurs d'un diplôme supérieur (- 9 points) que pour les autres (- 13 à - 16 points).

Alors que la part des non-diplômés qui pratiquent le vote intermittent reste stable depuis 2002 (45 %), ce seuil est dépassé pour tous les autres diplômés, en progression de 7 points pour les détenteurs d'un diplôme du supérieur, 15 points pour les bacheliers et 11 points pour les détenteurs d'un diplôme inférieur au baccalauréat.

L'abstention systématique est bien plus élevée chez les non-diplômés (28 %) que pour les autres niveaux de qualification (de

9 à 13 %). En particulier, leur part d'abstentionnistes complets a presque doublé entre 2002 et 2017 (+ 13 points) alors qu'elle n'a augmenté que de 8,5 points en France métropolitaine. La part de ces abstentionnistes augmente également pour les autres niveaux de diplômes, mais dans des proportions assez faibles (+ 1 point pour les bacheliers, + 2,4 points pour les diplômés du supérieur). En France métropolitaine, l'abstention a augmenté plus uniformément, de 2 points pour les diplômés du supérieur à 8,5 points pour les personnes sans diplôme.

Agriculteurs, cadres et retraités continuent de voter à chaque scrutin

Les agriculteurs, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les retraités sont, comme au niveau national, les catégories ayant la plus forte propension à voter systématiquement. Près de la moitié d'entre eux s'est déplacée à chaque scrutin en 2017 (figure 5).

Hormis les professions intermédiaires, qui votent systématiquement pour plus d'un tiers (36 %), toutes les autres catégories ne le font qu'à 25 %. Cette proportion est inférieure à celle constatée au niveau national, de 3 à 5 points pour les personnes sans activité, les employés et les ouvriers. Pour les artisans commerçants, l'écart est encore plus important : 23 % dans la région pour 37 % pour la métropole.

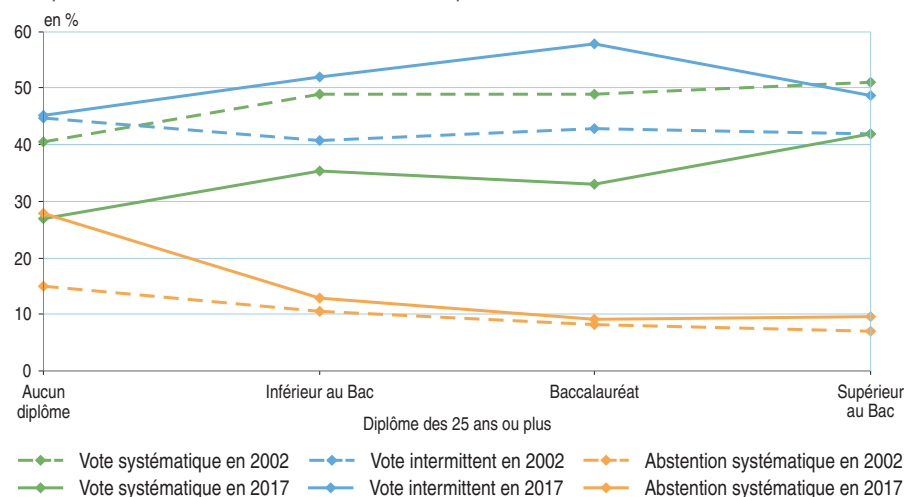
Le vote intermittent en forte progression, sauf pour les retraités

Le vote intermittent a augmenté pour toutes les catégories socio-professionnelles entre 2002 et 2017. Près de la moitié des agriculteurs sont des votants intermittents en 2017 alors qu'ils n'étaient qu'à peine plus d'un quart en 2002. Les artisans commerçants ont voté par intermittence à 69 % (contre 37 % en 2002). Cette catégorie sociale est aujourd'hui celle qui le fait le plus fréquemment. Pour tous les autres actifs, la tendance a augmenté de 10 à 17 points. De fait, seuls les retraités ont un comportement stable : un tiers d'entre eux a voté de manière intermittente, et cette pratique n'a que peu augmenté (+ 2 points depuis 2002).

L'abstention complète est la plus forte pour les personnes sans activité professionnelle (21 %), les ouvriers (17 %) et les retraités (16 %). Elle augmente fortement pour ces trois catégories (de + 6 à + 9 points). Les autres catégories sont moins de 10 % à s'abstenir systématiquement (seulement 6 % chez les cadres) et leur taux d'abstention est stable voire en légère baisse depuis 2002. ■

4 Entre 2002 et 2017, l'abstention systématique a doublé chez les non-diplômés

Comportement électoral selon le niveau de diplôme dans le Grand Est en 2017



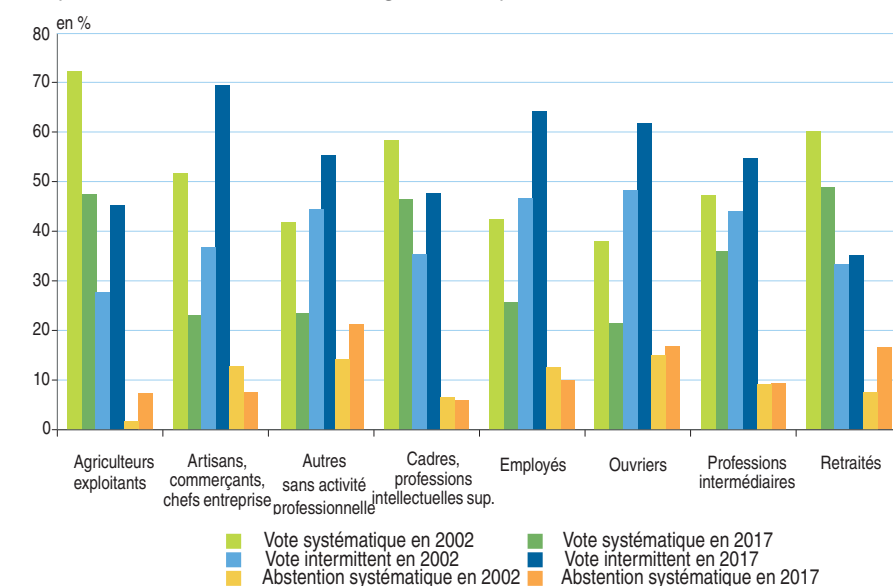
Lecture : en 2002, 11 % des électeurs de plus de 25 ans ayant un diplôme inférieur au baccalauréat se sont systématiquement abstenus de voter.

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

5 Le vote intermittent s'installe chez les indépendants

Comportement électoral selon la catégorie socio-professionnelle dans le Grand Est



Lecture : en 2002, 60 % des retraités du Grand Est inscrits sur les listes électorales ont systématiquement voté.

Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

Source et définitions

L'Insee réalise régulièrement des **enquêtes sur la participation électorale**. Depuis 2002, les élections présidentielle et législatives ont lieu la même année, et l'on suit ainsi sur une année le comportement de vote à quatre tours successifs d'élections : les deux tours de la présidentielle et les deux tours des législatives. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les **votants systématiques** (ont voté aux quatre tours, ou aux trois tours lorsque l'élection législative n'a eu qu'un seul tour), les **abstentionnistes systématiques** (aucun vote aux quatre tours), et les **électeurs plus ou moins intermittents** (au moins un vote aux quatre tours). Le vote blanc ou nul est un vote, avec émarginement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

L'enquête de 2017 porte sur la participation aux élections présidentielle et législatives des personnes résidant en France (hors Mayotte) en 2015 en capacité de voter, c'est-à-dire majeures le 23 avril 2017 et de nationalité française. À cet effet, un échantillon de 300 000 électeurs potentiels a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent, qui contient les informations d'un échantillon de personnes concernant notamment leur inscription ou non sur listes électorales, leurs réponses à l'enquête annuelle de recensement de 2015 et leur niveau de vie issu de la source fiscale. Les caractéristiques sociodémographiques sont donc celles déclarées au recensement en 2015. La participation aux élections d'un sous-échantillon de 45 000 personnes résidant en France (hors Mayotte), et inscrites sur les listes électorales de France est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout

électeur peut le faire. Le champ de l'enquête participation électorale est ainsi différent de celui du ministère de l'Intérieur à partir duquel sont diffusés les résultats sur les taux de participation à chaque tour. En effet le ministère de l'Intérieur prend en compte les inscrits en France y compris Mayotte, les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie ainsi que les Français inscrits à l'étranger. De plus, il retient l'ensemble des inscrits dans une région de France même si ces inscrits ne résident pas en France. L'échantillon pour la France a été constitué de telle sorte qu'il soit représentatif au niveau de chacune des régions françaises à l'exception de la Guyane.

Dans cette étude, à des fins de comparaison dans le temps, on se restreint au champ commun à l'ensemble des enquêtes depuis 2002, à savoir les personnes vivant et inscrites en France métropolitaine. Sur ce champ, les échantillons des différentes enquêtes comportent chacun environ 40 000 personnes.

Les résultats sur la participation électorale sont enrichis de données sur le niveau de diplôme et la catégorie sociale. Ces dernières sont issues du recensement de la population de 1999, pour les éditions 2002 et 2007, et des enquêtes annuelles de recensement de 2010 et 2015, pour, respectivement, les éditions 2012 et 2017. Les données sont donc plus ou moins récentes selon les éditions. En particulier, les pratiques de vote selon la catégorie sociale ou le diplôme ne sont pas étudiées pour l'édition 2007, compte tenu de l'ancienneté des données par rapport à la date des élections. Pour les autres éditions, les différences de pratiques selon ces caractéristiques ne sont étudiées que pour les personnes âgées de 25 ans ou plus, le niveau de diplôme ou la catégorie sociale étant susceptibles d'évoluer rapidement pour les plus jeunes.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Jacques Marty

ISSN 2492-4547
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Challand C., « Participation modérée en Alsace », *Chiffres pour l'Alsace* n° 33, novembre 2012.
- Deltour A., Piralla S., « Élection 2012 : plus d'inscrits, moins de participation », *Économie Lorraine* n° 292, septembre 2012.
- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017.
- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielle et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017.
- Durier S., Touré G., « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », *Insee Focus* n° 80, mars 2017.

